Fiche technique opérationnelle

Date de création : 2006
Dates de relecture : 2012 – 2015
État : en cours d'actualisation

5

Gestion des végétaux exotiques invasifs :

Renouée du Japon, Ailante, Robinier faux acacia, Sumac de Virginie

Constat

Définition

Introduite au début du 20ème siècle pour décorer les parcs, la **Renouée du Japon** a su se développer et s'adapter à tous les terrains décapés et remaniés (par les travaux, les crues…)

Elle est particulièrement invasive sur les sols acides, bien drainés et riches en éléments minéraux. Elle se développe particulièrement le long des vallées des fleuves et des rivières.

De nombreuses zones, plus ou moins importantes, sont identifiées sur l'ensemble du territoire du SMIRIL, essentiellement sur la rive droite du Rhône.

L'Ailante glanduleux, également appelé Faux-Vernis du Japon, a été introduit en Europe au 18ème siècle. Sa croissance rapide (jusqu'à 1,50m par saison) et son caractère esthétique ont motivé sa plantation pour l'ornement et la réalisation d'alignements de ligneux le long des axes de communication. Ses racines traçantes et ses rejets de souche et racines lui permettent de se multiplier rapidement. Il nuit à la diversité de la flore en libérant des toxines dans le sol qui empêchent les autres essences d'arbre de s'installer.

Le **Robinier faux-acacia** est un arbre originaire d'Amérique du nord qui fut importé en Europe au 17ème siècle. Exploité traditionnellement pour son bois très résistant et fréquemment planté dans le cadre de projets de revégétalisation, il s'est largement naturalisé sur l'ensemble du territoire national. Il représente aujourd'hui une menace pour la flore sauvage et certains habitats naturels parmi les plus sensibles, notamment au sein du SMIRIL.

Le **Sumac de Virginie** possède de très fortes capacités de reproduction végétative. Il peut drageonner à partir de ses racines qui peuvent pousser dans un rayon élargi autour de la plante-mère. La plante rejette également fortement depuis la souche. Ces phénomènes ont lieu lorsque la plante est blessée, même légèrement. Il est donc extrêmement important de travailler avec soin.

Il peut se confondre à l'Ailante, mais celui-ci possède des poils au niveau des branches et rameaux.

Renouée du Japon

Ailante glanduleux

Robinier Faux acacia

Evolution prévisible sans intervention et conséquences possibles

Lorsqu'elle est installée, la Renouée forme des peuplements denses qui s'étalent progressivement et colonisent des surfaces importantes. Non limitée par des herbivores ou des parasites, elle se développe fortement en pleine lumière, plus faiblement sous couvert.

Cette plante exotique peut envahir berges et sentiers, ne laissant aucune place à la faune et à la flore indigènes. Elle occupe le paysage, modifiant ainsi l'ambiance du territoire.

L'Ailante forme des peuplements monospécifiques denses et entre en compétition avec les autres espèces indigènes. Elle entraîne une baisse locale de la biodiversité en provoquant la disparition de certains végétaux, et occasionne des modifications du paysage et des habitats en les uniformisant.

Le Robinier faux-acacia peut rapidement former des peuplements denses sur de grandes surfaces. Ses capacités à s'établir dans les milieux pionniers et à enrichir les sols lui confèrent un fort pouvoir de modification de la végétation qu'il colonise. Cela représente entre autre une menace sur des espèces et des habitats, pionniers ou herbacés, des sols pauvres. C'est le cas par exemple des pelouses sur sables et des pelouses calcicoles, habitats fragiles à fort enjeu patrimonial et d'intérêt communautaire, qui abritent une flore unique et menacée.

Sumac

Objectifs

Il n'est pas possible de faire disparaître totalement la Renouée du Japon, en raison des sources de diffusion et de son mode de propagation. L'objectif est donc de réduire les surfaces envahies par cette plante pour redonner de l'espace à une flore et une faune diversifiées.

Pour l'Ailante, le Robinier et le Sumac, il s'agit de limiter leur présence également, en évitant la coupe ordinaire de l'arbre, qui végète abondamment. Il est nécessaire de favoriser la recolonisation du milieu par des espèces autochtones et de limiter l'appauvrissement de la zone (impact visuel et biologique).

Description/Travaux

Période d'intervention

En ce qui concerne la Renouée, il s'agit de toute l'année en lien avec son cycle de vie.

Les interventions sur les arbres ont lieu jusqu'à présent durant la période hivernale. Il est étudié la possibilité de les effectuer au printemps, durant la période de circulation de la sève.

Nature des travaux

• <u>Maîtrise de la Renouée</u>

Les zones colonisées par la renouée sont repérées et cartographiées.

Des fauches répétées des parties aériennes étaient effectuées auparavant.

Les parties aériennes sont finement broyées lors du débroussaillage ou exportées.

Sur les stations où la renouée s'est fortement développée, des « mottes » de rhizomes se sont créées. Pour accélérer le processus d'affaiblissement de la plante, ces mottes sont arrachées.

En l'absence de végétation herbacée, notamment en sous-bois, des plantations arbustives sont testées afin d'accélérer le processus de concurrence.

L'éradication de la renouée semble un objectif difficile à atteindre. Pourtant, dès la deuxième année, on peut observer le développement de la végétation concurrentielle (Gaillet, Liseron…). L'impact visuel des gros massifs de renouée disparaît au profit d'un paysage plus diversifié. Au fil des années d'intervention, la Renouée s'affaiblie, et se mêle à la végétation autochtone.

Le pâturage, introduit depuis 2014 dans des zones où la Renouée s'est développée, montre que les bovins Highland Cattle consomment les feuilles de cette plante.

Aussi, une **zone test de lutte** a été faite en 2015/2016, où des végétaux indigènes (Saule, Sureau…) ont été replantés à la suite d'un arrachage des rhizomes de cette invasive. Ces derniers ont été stockés mais redémarrent cette année. Il est constaté ici que le Gaillet gratteron a repris le dessus sur le reste des plantes, mais des tiges de renouée réapparaissent tout de même.

• <u>Lutte contre l'Ailante</u>

Le cerclage/écorçage est employé. Il consiste à réaliser deux entailles circulaires autour du tronc, distantes de 10cm, et profondes jusque sous l'écorce de l'arbre. La sève élaborée ne circule donc plus vers les racines, mais les feuilles reçoivent toujours de l'eau. La vie de l'arbre est donc ralentie ; il se dessèche et tombe au bout de 1 à 3 ans (alors qu'une coupe engendre le stress de l'arbre et l'apparition de nombreux rejets).

Cette opération est à envisager sur de grandes parcelles colonisées ou lorsque les moyens humains sont limités, mais uniquement dans les lieux peu fréquentés afin d'éviter tout accident lié à la chute des arbres.

Les jeunes plants peuvent être éliminés en pratiquant un arrachage manuel, en veillant à extraire l'appareil racinaire.

Zone test : arrachage des rhizomes de Renouée (hiver)

Zone test : évolution de la végétation suite aux replantations (printemps suivant)

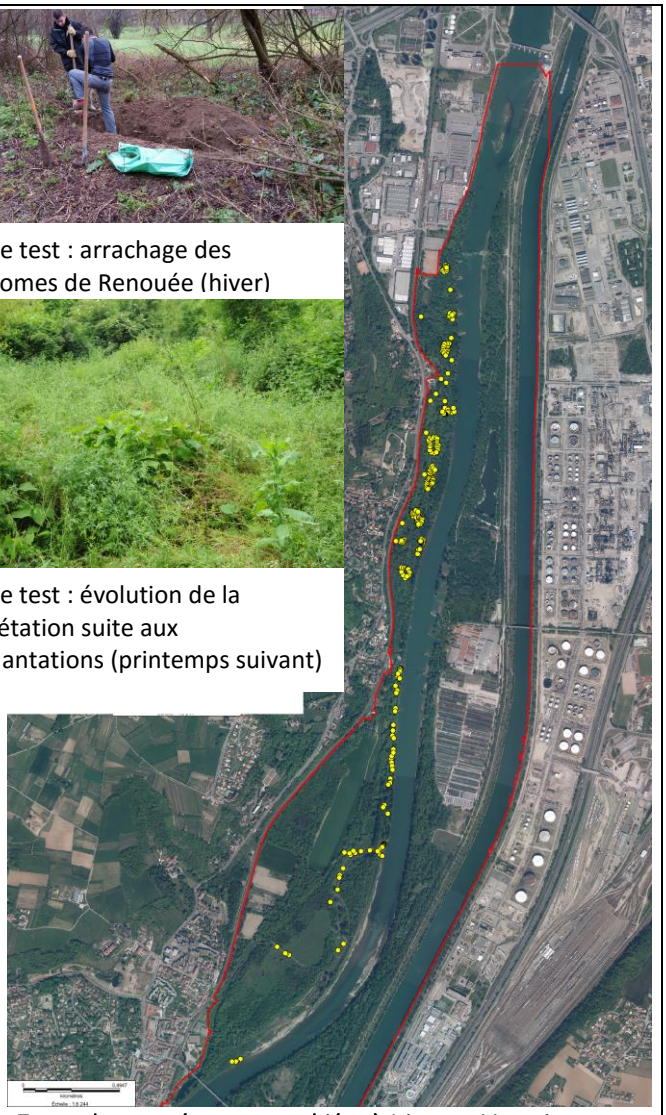

Zones de renouée cartographiées à Irigny et Vernaison

Zonage des Ailantes en Nord de site (Irigny)

- Lutte contre le Robinier

Les semis et les jeunes individus sont coupés.
Pour les arbres adultes, la technique du cerclage évoquée précédemment est effectuée.
Pour les zones infestées non adaptées à la gestion par cerclage (bords des sentiers, zones fréquentées), une coupe de l'arbre suivie d'un dessouchage serait nécessaire, ainsi que l'arrachage systématique des rejets. Afin d'éviter toute dissémination des graines, ces opérations doivent être réalisées durant la floraison, avant la fructification.
Une fauche annuelle permet de limiter la propagation des jeunes semis dont le système racinaire n'est pas encore très développé.

- Maitrise du Sumac :

Actuellement, aucune intervention n'a été effectuée.
Mais il serait possible de faire :

- Arrachage des rejets (tronc, souche) et des drageons, plusieurs fois entre mai et novembre, en prenant soin de retirer la plus grande quantité possible de racines. L'arrachage des drageons doit continuer rigoureusement plusieurs années, sinon l'élimination ne réussit pas.
- Abattage et arrachage : il est recommandé d'encercler la population et de se rapprocher du centre par étapes. Les arbres sont coupés et les drageons arrachés à partir de la périphérie, alors que la zone centrale non traitée se réduit d'année en année. Si possible dessoucher mécaniquement, afin de diminuer les réserves nutritives à disposition des drageons.
- Dessouchage/décapage du sol : Déterrer la souche afin de réduire les réserves nutritives des drageons. Si c'est impossible, il faut alors rigoureusement arracher les drageons pendant au moins trois années. Les déchets végétaux doivent être éliminés correctement.
- Annelage : Cette méthode de lutte ne peut pas être recommandée en raison de la grande variabilité des résultats.

Zonage des Ailantes côté Canal

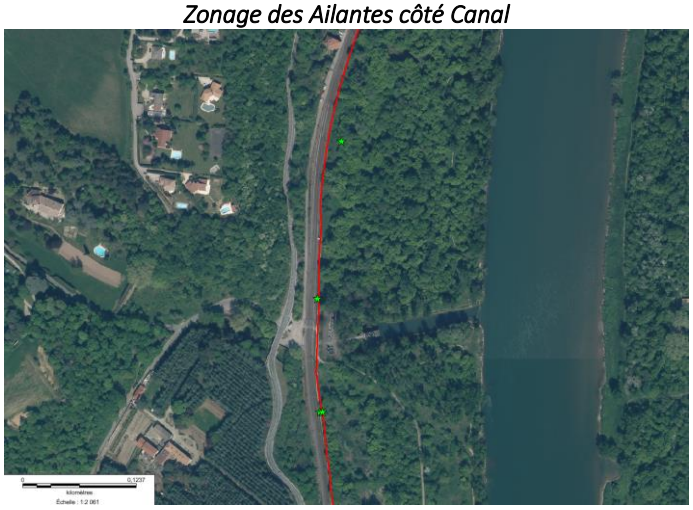

Ailantes à proximité de la station de pompage de Millery

Cerclage d'Acacias sur le territoire du SMIRIL

Précautions particulières	
- Pour les travaux sur la Renouée : pas de mouvement de terres contaminées, broyer le plus finement possible les parties aériennes pour éviter la propagation par le fleuve et faucher au-dessus de la végétation autochtone en place ; - Pour les travaux sur l'Ailante, des précautions vestimentaires sont à prendre avant toute opération sur le terrain : Le port de gants imperméables est impératif pour éviter tout contact avec la sève de l'arbre. - Le latex du Sumac est toxique et allergène chez les personnes sensibles. Par précaution, porter des gants lors de toute manipulation de la plante. Il faut s'assurer durant l'année de l'intervention encore (juillet à octobre) qu'aucune plante ne fleurisse et puisse ainsi produire des graines. Dans les zones où la population est censée avoir été éliminée, il faut s'assurer pendant plusieurs années qu'aucune repousse n'a lieu.	

Intérêts pédagogiques

Mise en évidence de l'impact de l'introduction d'espèces nouvelles, des problèmes posés pour la lutte contre la prolifération de ces types d'espèces.
L'utilisation raisonnée des techniques de lutte.

Suivis scientifiques

- Suivi de l'évolution de la présence des espèces invasives, notamment par une cartographie.
- Consultation et recherche d'informations sur la lutte contre ces espèces, partage d'expérience sur cette problématique.

Temporalité des actions liées/temps de travaux

Date	Personnes	Actions	Signalement/actions à prévoir	Durée d'intervention	Commentaire

Temps de travaux associés présentés dans les fiches actions par milieu.